



SCHWEIZERISCHE FLÜCHTLINGSHILFE

ORGANISATION SUISSE D'AIDE AUX RÉFUGIÉS

ORGANIZZAZIONE SVIZZERA AIUTO AI RIFUGIATI

SFH OSAR

République du Bénin

**Rapport sur les pays, extrait de la documentation sur
l'Afrique de l'ouest de novembre 2000, destinée aux
ROE**

Jürg Schneider

© 2000  Organisation suisse d'aide aux réfugiés, Berne
copie et impression autorisées avec mention de la source.

MONBIJOUSTRASSE 120 • POSTFACH 8154 • CH-3001 BERN
TEL 031 370 75 75 E-MAIL INFO@sfh-osar.ch
FAX 031 370 75 00 INTERNET <http://www.sfh-osar.ch>
PC-KONTO 30-16741-4 SPENDENKONTO PC 30-1085-7

MEMBER OF THE EUROPEAN COUNCIL ON REFUGEES AND EXILES  MITGLIED DER ZEW



Table des matières

1	République du Bénin	1
1	Indications générales	3
2	Aperçu historique	4
3	Etat et système politique	6
	3.1 Partis politiques	6
4	Connexions régionales et internationales.....	7
5	Groupements ayant une importance sociale, politique et économique.....	8
6	Situation des droits de la personne	9
7	Situation des deux dernières années et situation politique actuelle.....	11
8	Economie et société	12
9	Conflits	13
10	Bibliographie	13



1 République du Bénin¹

Superficie	112'622 km ²
Nombre d'habitants (1998)	6 mio.
dont en % dans les villes (1997)	40%
Villes principales	Cotonou, Porto Novo, Parakou, Abomey
Capitale	Porto Novo (siège du gouvernement à Cotonou)
Découpage administratif	12 régions
Indépendance	1er août 1960, (ancienne colonie française; Dahomey jusqu'en 1975)
Langues	français (langue officielle), ewe, fon, gun, yorouba, mina, haoussa, foulani
Composition ethnique	env. 60 ethnies: 39% de Fons, 12% de Yoroubas, 11% d'Adjas, 8% de Baribas, 7% de Sombas, 6% de Foulbes, Haoussas; 3000 Européens
Religions	60% d'animistes, chrétiens (dont env. 20% catholiques, méthodistes), 15% de musulmans
PIB (1998)	2,3 mia. USD
Monnaie	franc CFA
Président/chef politique	depuis 1996, le président est Mathieu Kérékou; également chef du gouvernement depuis 1998
Système politique	République présidentielle depuis 1991; constitution de 1990; parlement composé de 83 membres (élections tous les 4 ans); élections directes du chef de l'Etat tous les 5 ans (une seule fois rééligible); droit de vote dès 18 ans.
Dernières élections	présidentielles en 1996 et parlementaires en mars 1999

¹ Données tirées de: World Development Report 1999/2000, Fischer Weltatlas 2000, Economist Intelligence Unit 1999-2000.

BENIN – Chiffres clés

Indicateurs sociaux

Population en mio	6	
Densité démographique: nombre d'habitants au km ²	54	
Croissance démographique en % (moyenne annuelle)	2.8	
Population urbaine en %	27	40
Analphabètes en % de la population de 15 ans et plus	66	
Taux de scolarisation primaire en % des enfants en âge de scolarité	63	
% des adultes (15 à 49 ans) atteints du SIDA	2.06	
Nombre de radios pour 1000 habitants	108	
Nombre de télévisions pour 1000 habitants	91	
Nombre de téléphones pour 1000 habitants	6	
Dépenses de l'État pour éducation et formation en % du PIB	3.2	
Dépenses de l'Etat pour la santé en % du PIB	1.7	
Dépenses militaires en % du PIB	2.2	1.4
Réfugiés en tout	2'900	2'900
Personnes déplacées à l'intérieur du pays		pas de chiffres

Chiffres clés de l'économie et tendances à long terme

PIB par tête en USD	380
PIB en mia d'USD	2.3
Dette totale en mio d'USD	1'760
Rapport de la dette totale avec le PIB	82.0
Rapport du service de la dette avec les exportations	9.0
Croissance du PIB (moyenne annuelle)	4.5
Croissance du PIB par tête (moyenne annuelle)	1.5

Structure économique

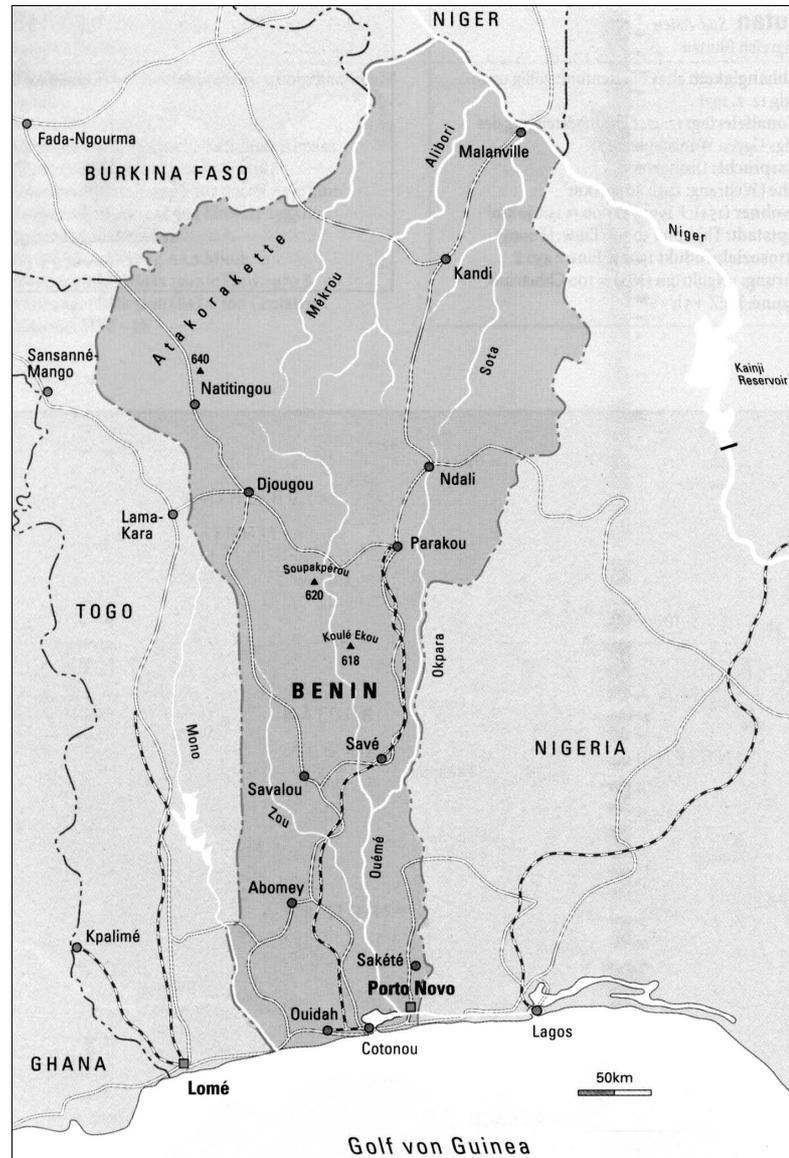
Part de l'agriculture au PIB en %	39
Part de l'industrie au PIB en %	14
Part des prestations de service au PIB en %	47
Modification de la part de l'agriculture au PIB de 1980 à 1998 en %	11.4
Modification de la part de l'industrie au PIB de 1980 à 1998 en %	16.7
Modification de la part des prestations de service au PIB de 1980 à 1998 en %	-9.6

Importations et exportations

Importations en mio d'USD	673
Exportations en mio d'USD	524
Partenaires commerciaux pour l'importation en %: France: 21,5; Royaume-Uni: 8,9; Thaïlande: 8,7; Hong Kong: 8,2.	
Partenaires commerciaux pour l'exportation en %: Belgique-Luxembourg: 36,2; Norvège: 17,6; Ukraine: 15,1.	



1 Indications générales²



Avec une superficie de 112'622 km², la République du Bénin s'étend du golf de Guinée vers le nord sur 650 km. La côte a 125 km de long et est parsemée par de nombreuses lagunes. Les pays voisins sont, à l'ouest, le Togo, à l'est, le Nigéria et, au nord, le Niger. Au nord de la zone côtière couverte de forêts tropicales et de palmiers à huile, on trouve un plateau situé jusqu'à 200 mètres d'altitude, qui, plus au nord, aboutit à la plaine basse de Penjari et aux plaines du Niger. A cet endroit, les sommets les plus élevés sont ceux des montagnes Atakora situés à 800 mètres d'altitude.

La densité de la population est très variable. Elle va de presque 300 habitants au km² dans le sud à seulement 12 habitants au km² dans le nord. La proportion de la population ur-

² Handbuch der Dritten Welt (1993), Dieter Nohlen und Franz Nuscheler (r éd.), vol. 4, Benin, pp. 156-171; Afrika-Jahrbücher (diverses années), Rolf Hofmeier (éd.), Institut für Afrika-Kunde Hamburg, Opladen, Economist Intelligence Unit, Country Profile 1999-2000.



baine a passé de 27% en 1980 à 40% en 1997. Sur le plan administratif, le Bénin est divisé actuellement en douze provinces (six, avant 1997) et ces provinces comprennent en tout 86 districts et 510 communes.

L'économie du pays est principalement basée sur la vente de ses produits agricoles d'exportation que sont le coton, l'arachide et le tabac et dépend aussi de l'aide internationale au développement. Le secteur agricole représente un bon tiers du PIB et occupe plus de 70% de la population. Le secteur industriel est sous-développé. Le Bénin dépend dans une large mesure, directement ou indirectement, de l'économie de ses voisins : le Ghana et surtout le "géant nigerien".

Vers la fin des années 1980 et le début des années 1990, le pays a acquis une notoriété au-delà du cercle des spécialistes de l'Afrique. Il fut l'un des premiers pays africains à entamer alors un processus politique de démocratisation qui se poursuit encore aujourd'hui avec succès. Pour bien des personnes, le Bénin est l'exemple du modèle en matière de transition pacifique vers un système démocratique.

La phase d'instabilité politique que le pays a connue après l'indépendance – cinq putschs militaires, quatre constitutions et neuf chefs d'Etat et de gouvernement – s'est terminée en 1972 lors de la prise du pouvoir par Mathieu Kérékou. Après presque vingt ans d'un régime militaire autoritaire, ce dernier a cependant dû accepter à fin 1989, sur la pression de la population, de mettre fin au régime marxiste-léniniste et de convoquer une conférence nationale des principales forces politiques et sociales pour installer un gouvernement de transition. Les élections présidentielles de 1991 ont amené Nicéphore Soglo au pouvoir. Toutefois, de manière surprenante, ce fut à nouveau l'ancien dictateur militaire Kérékou qui revint au pouvoir cinq ans plus tard après les deuxièmes élections libres; ce n'est ainsi pas sans raison que Kérékou porte le surnom de „Caméléon“.

Après les élections de mars 1999, le législatif comprend deux camps d'importance assez égale, celui du gouvernement et celui de l'opposition, alors qu'une troisième force nettement minoritaire fait pencher la balance tantôt dans un camp et tantôt dans l'autre. Le président de l'Assemblée nationale appartient à l'opposition. Les prochaines élections présidentielles auront lieu en 2001.

2 Aperçu historique³

Le sud du Bénin a eu des contacts étroits avec les commerçants européens depuis le 17e siècle par le biais du commerce d'esclaves des royaumes du Dahomey (Abomey), d'Allada, de Porto Novo et d'Oyo (situé dans l'actuel Nigéria), qui transitait par le port d'Ouidah. Plus tard, la région a subi l'influence des missionnaires chrétiens. Par contre, le nord a été dominé jusqu'à l'époque de la colonisation par les intérêts des royaumes islamiques et leurs sociétés hiérarchisées de détenteurs d'esclaves.

La colonie française du Bénin à laquelle le nom de Dahomey a été donné en 1894 est devenue indépendante en septembre 1958 pour former d'abord une partie de la *Communauté Française* avant d'accéder à l'indépendance totale le 1er août 1960. A cette époque, les bases du système politique qui devait durer jusqu'en 1972 avaient déjà été mises en place.

³ Christof Hartmann (1999), *Externe Faktoren im Demokratisierungsprozess*, Opladen, pp. 68-119; Samuel Decalo (1990), *Coups and Army Rule in Africa*, New Haven/Londres.



Le pays était divisé en trois zones d'influence correspondant à peu près aux royaumes traditionnels: le politicien Hubert Maga dominait le nord peu habité et déjà négligé dans son développement socio-économique pendant la période coloniale; le sud était en grande partie entre les mains de Magan Apithy; quant au sud-ouest, qui correspondait plus ou moins à l'ancien royaume du Dahomey, il était contrôlé par Justin Ahomadegbé. Ce ménage à trois s'organisait en coalitions changeantes où les trois dirigeants se partageaient le pouvoir entre eux ou se mettaient à deux contre un jusqu'à ce que l'exclusion du troisième déstabilise le pays au point qu'il faille une intervention militaire pour tenter une autre combinaison.

Toutes ces nouvelles réglementations – pluralité de systèmes gouvernementaux, électoraux et des partis politiques ainsi que quatre constitutions successives – ont fini par échouer en raison de la rivalité entre ces trois personnalités.

En 1972, le militaire Mathieu Kérékou prit le pouvoir et mit un terme à la phase d'instabilité chronique du pays. Il construisit la nouvelle politique sur la doctrine du marxisme-léninisme, rebaptisa le pays „République populaire du Bénin“ et créa le parti socialiste unique dénommé *Parti Révolutionnaire du Peuple Béninois (PRPB)*.

Sur un fond de crise économique croissante, il y eut dès 1985 une série de protestations étudiantes et de tentatives de putsch auxquelles il fut répondu par des mesures de réorganisation au sein de l'armée et du parti. L'opposition grandissante ne put bientôt n'être contenue que par une répression massive.

La pression politique intérieure sur le gouvernement augmenta au cours de l'année 1988 en raison de l'énorme retard accumulé dans le paiement des salaires de la fonction publique et de l'armée. La réaction de Kérékou fut alors un mélange de répression et de mesures de libéralisation encore très hésitantes.

Fin août 1989, Kérékou prononça une amnistie en faveur de 192 personnes, ce qui permit à de nombreux politiciens exilés volontairement ou non (notamment Houngbédji et Amoussou) de rentrer au Bénin. Sur la pression continue notamment des écoliers, étudiants et syndicats, le gouvernement déclara le 7 décembre 1989 qu'il renonçait au marxisme-léninisme comme idéologie officielle de l'Etat. Il décida aussi de séparer le parti et l'Etat, de nommer un premier ministre indépendant de l'Assemblée nationale et de convoquer une conférence nationale réunissant „toutes les forces vives de la nation indépendamment de leurs convictions politiques“ dans le but de renouveler le processus démocratique et de mettre sur pied une nouvelle constitution. Ces concessions ne suffirent cependant pas à freiner la mobilisation sociale et politique des populations urbaines et de l'opposition; il n'était plus possible de calmer la vague de protestation et les grèves s'étendirent alors aux administrations provinciales et aux autorités de développement des campagnes.

La conférence nationale promise en décembre eut lieu entre le 19 et le 28 février 1990 à Cotonou. Avec ses 488 participants, elle réunit effectivement des représentants de l'ensemble de la société civile.⁴ Les débats furent transmis en direct sur les ondes de la radio nationale. Le 25 février, la conférence se déclara souveraine pour contrer la menace de Kérékou de dissoudre l'assemblée. Deux jours plus tard, elle décidait la révocation du gouvernement et du parlement. Kérékou s'inclina devant ce „coup d'état civil“ et reçut en échange la garantie d'une impunité totale ainsi que le maintien de sa fonction – désormais uniquement représentative – jusqu'aux nouvelles élections prévues en février 1991.

⁴ Voir aussi à ce sujet: John R. Heilbrunn (1993), *Social Origins of National Conferences in Benin and Togo*, in: *Journal of Modern African Studies*, 31, 2, pp. 277-299.



Nicéphore Soglo, ancien fonctionnaire de la Banque mondiale et premier ministre du gouvernement de transition, fut élu président lors des élections de février-mars 1991 avec 67% des suffrages. Mais son parti n'obtint pas la majorité au Parlement. Les deuxièmes élections présidentielles libres et démocratiques en mars 1996 aboutirent au retour de Kérékou à la présidence avec 52,5% des voix – cependant sans son titre militaire et converti au catholicisme. Soglo doit sa défaite en grande partie à la mauvaise situation économique mais aussi à son style de plus en plus dictatorial de gouverner, qui l'avait éloigné de la population.

3 Etat et système politique⁵

Depuis 1972, le pays se trouvait sous un régime militaire dirigé par le président Kérékou avec, dès 1975, un parti unique marxiste-léniniste, le *Parti de la Révolution Populaire du Bénin (PRPB)*. En 1977, il se donna une constitution socialiste et changea de nom pour devenir la République populaire du Bénin. Le 30 avril 1990, le *PRPB*, seul parti autorisé depuis 1975, fut dissout. La nouvelle constitution adoptée par référendum la même année prévoit un système présidentiel multipartite. Le président est élu pour cinq ans et n'est rééligible qu'une seule fois. Le Parlement est élu tous les quatre ans. Le poste de premier ministre n'est pas prévu dans la Constitution.

Après les élections parlementaires et la refonte consécutive du gouvernement le 22 juin 1999, dix partis sont représentés au gouvernement. Le *Parti Social-Démocrate (PSD)* occupe trois postes, le *Front d'Action pour le Renouveau Démocratique (FARD-Alafia)* deux, alors que huit plus petits partis, y compris le *Mouvement Africain pour la Démocratie et le Progrès (MADEP)* et le *Mouvement pour l'Engagement et le Reveil du Citoyen (MERC)*, ont obtenu chacun un poste. Les femmes n'ont plus que deux postes et ont ainsi perdu un ministère. Deux partis du nord – *CAR-Dunya* et *Alliance Etoile* – ne sont plus représentés au gouvernement; cette scission du bloc du nord en plusieurs fractions est une nouveauté dans la politique du Bénin.

3.1 Partis politiques⁶

Le nombre des partis politiques augmenta à plus de 100 avant les élections parlementaires de 1999. Plusieurs partis traversèrent des crises existentielles dans la période précédant les élections, comme par exemple le parti d'opposition de l'ancien président Soglo, *Renaissance du Bénin*, qui connut une crise au sein de sa direction, suivie de nombreuses démissions – dont celles de députés au parlement. Les partis proches du gouvernement eurent des problèmes semblables. Un groupe se détacha du *FARD-Alafia* dominant le nord et prit le nom *CAR-Dunya*; des députés et même des ministres y adhérèrent. Des poids lourds comme l'ancien ministre de l'éducation Padanou et le député Adanclounon quittèrent le jeune parti *Ensemble* né en 1998 d'un litige interne dans le parti *Notre Cause Commune (NCC)*. Et enfin, le *Parti Communiste Marxiste-Léniniste du Bénin (PCMLB)* se détacha du *Parti Communiste du Dahomey (PCD)*.

⁵ Economist Intelligence Unit, Country Report, 4th quarter 1999; Economist Intelligence Unit, Country Profile 1999-2000, Fischer Weltalmanach 2000.

⁶ Données tirées de: Political Handbook of the World 1999, Arthur S. Banks und Thomas C. Muller (éd.), New York. Voir aussi [<http://www.afrikinfo.com/lois/samples/partis/parpol.htm>] et [http://www.aupelf.fr/benin_ct/tur/ccf/doc/revue/election/docum/elec8.html].



Trois alliances regroupant en tout 17 partis se formèrent aussi dans la perspective des élections de 1999. (1) l'*Alliance pour le Progrès* réunissait huit partis sous la conduite d'un ancien président d'Etat et alors conseiller du président Kérékou, Emile Derlin Zinsou; (2) Le *Mouvement pour l'Engagement et le Réveil du Citoyen (MERC)* comprenait cinq partis et (3) l'*Alliance SURU*, „patience“ en langue yoruba, en réunissait quatre sous la présidence de Gado Guirigissou, qui avait été plusieurs fois ministre dans le gouvernement Kérékou de 1972 à 1990.

- **Parti de la Renaissance du Bénin (PRB) – Nicéphore SOGLO**
Il fut créé en 1992 par l'épouse de l'ancien président Soglo, Rosine Soglo. En juillet 1994, Nicéphore Soglo lui-même reprit la conduite du parti. Avec le PRD de l'ancien premier ministre Adrien Houngbédji, c'est le parti d'opposition le plus important du Bénin. Il est très fort à Cotonou, dans le district Atlantique au sud et, au nord de ce district, dans le département de Zou.
- **Parti du Renouveau Démocratique (PRD) – Adrien HOUNGBEDJI**
Le PRD a obtenu neuf sièges aux élections législatives de 1991 et 19 à celles de 1995. Au deuxième tour des élections présidentielles, il a apporté un soutien substantiel à Kérékou. Il se vit attribuer quatre ministères et Houngbédji reçut le poste de premier ministre. Le PRD est actuellement dans l'opposition et a son fief électoral dans les districts d'Ouème et du Plateau à l'est du pays. En mai 1998, le PRD a quitté le gouvernement et Houngbédji a démissionné de son poste de premier ministre. En avril 1999, il a cependant été élu président de l'Assemblée nationale.
- **Mouvement Africain pour la Démocratie et le Progrès (MADEP) – El Hadj Séfou FAGBOHOUN**
Le MADEP a été créé en 1997, 16 mois avant les élections parlementaires, pour s'opposer au PRD de Houngbédji – et aussi en prévision des élections présidentielles de 2001. Le parti a trouvé une forte base électorale dans le département Plateau et s'y trouve en concurrence avec le PRD.
- **Parti Social Démocrate (PSD) – Bruno AMOUSSOU**
En juin 1995, le chef du parti, Amoussou, ancien candidat à la présidence de l'Etat, a été élu à la présidence du parlement. En mars 1996, il a perdu au premier tour des élections présidentielles; le soutien de Kérékou au second tour fut récompensé par l'attribution au PSD de trois sièges au cabinet. Dans le gouvernement tel qu'il fut reconstitué après les élections parlementaires de 1999, le PSD a maintenu ses trois sièges. Amoussou fut nommé chef du „super ministère“ de la planification, du développement économique et de la création d'emplois. Aux élections parlementaires de 1999, le parti a gagné les six sièges du département Couffo.
- **Front d'Action pour le Renouveau Démocratique (FARD-Alafia) Jerome Saka KINA**
A sa création en 1994, le FARD-Alafia se voulait être un parti d'unité nationale. Traditionnellement fort au nord, il gagna ses dix sièges dans quatre circonscriptions du nord alors que son rôle ailleurs était pratiquement inexistant. En juin 1998, un groupe de huit parlementaires se sépara du parti pour fonder le CAR-Dunya.
- **CAR- Dunya – Saka SALE**
Ce parti est né d'une scission dans le FARD-Alafia en juin 1998. Après les élections parlementaires de 1999, seuls trois des huit députés du CAR-Dunya gardèrent leur siège au parlement.

4 Connexions régionales et internationales

Pendant la période de la guerre froide, le Bénin a volontairement entretenu des relations aussi bien avec les pays occidentaux qu'avec les pays communistes. Ses relations écono-



miques et militaires avec la France, l'ex-puissance coloniale, sont traditionnellement étroites. Depuis le retour de Kérékou au pouvoir en 1996, ses relations avec les pays voisins se sont renforcées. Kérékou s'est en particulier efforcé de les améliorer avec le Nigéria, partenaire commercial le plus important du Bénin, et avec le Togo et a signé des traités sur la sécurité commune aux frontières. Les relations avec les voisins du nord (Mali, Burkina Faso et Niger) se sont aussi renforcées. Le puissant voisin Nigéria n'est pas seulement un partenaire commercial important. Le mot „partenaire“ ne correspond d'ailleurs pas tellement à la réalité en raison de la disproportion de taille entre les deux pays, mais le Bénin a sans cesse reçu une aide économique du Nigéria ou a pu profiter des experts du *Technical Aid Corps (TAC)* dans le cadre de la coopération nigériane au développement.⁷

Le Bénin est membre fondateur de la CEDEAO et a participé avec ses troupes aux forces militaires d'interposition en République centrafricaine, au Libéria et en Guinée-Bissau.

En politique extérieure, le gouvernement – contrairement à son voisin le Togo – adopte un profil bas. En 1998, des troupes béninoises ont participé à des manœuvres dans le cadre des troupes d'interposition de l'*Accord de Non-Aggression et d'Assistance en Matière de Defense (ANAD)*. En novembre de la même année, le Bénin a pris part à un programme militaire de formation et d'armement dans le cadre de l'*African Action Crisis Reaction Initiative* lancée par les Etats-Unis.

5 Groupements ayant une importance sociale, politique et économique

La mince couche de l'intelligentsia, de la classe politique et de la bourgeoisie nationale dans le secteur du commerce, des transports et des prestations de service est principalement concentrée dans les villes. La légitimité et ainsi le pouvoir politique naît encore aujourd'hui essentiellement d'un système de clientélisme et de patronage construit sur des structures hiérarchiques.

La plupart de la population est attachée à des religions animistes dont les institutions au Bénin peuvent se réclamer encore d'une grande légitimité et d'une forte autorité; les pensées et les actions des personnes sont grandement déterminées par ces croyances. Les Eglises chrétiennes, en particulier l'Eglise catholique, ont une importance qui se situe nettement au-delà de leur force numérique effective. Elles jouissent d'une plus grande confiance que l'appareil étatique et il faut relever en outre que la plupart des décideurs du Bénin ont été éduqué dans des écoles catholiques.

La répartition des forces politiques est plus complexe au Bénin que dans la plupart des autres Etats côtiers d'Afrique de l'Ouest; Elle connaît plus trois pôles qu'une simple dichotomie nord-sud. Les trois centres de pouvoir principaux sont le sud-ouest (Zou et parties du département Mono y compris Cotonou) où Nicéphore Soglo a sa base électorale, le sud-est (provinces Ouème et Atlantique, concentré dans l'ancienne capitale Porto Novo), où jusqu'à récemment l'ancien premier ministre Houngbédji avait son fief électoral et qui est depuis peu assailli par le *Madep*, et enfin les provinces de Borgou et d'Atacora au Nord, où Mathieu Kérékou a ses électeurs.

⁷ Dirk van den Boom (1996), Regionale Kooperation in Westafrika, Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde, vol. 50, Hambourg p. 68.



Les syndicats, réduits au silence pendant le régime de Soglo, sont redevenus une force puissante de pouvoir politique après le changement de régime. Dans les années 1997 et 1998, ils ont intensifié leurs actions de grèves pour forcer le gouvernement à payer des salaires plus élevés dans le service public.

L'alliance électorale qui avait permis le retour de Kérékou au pouvoir en 1996, a collaboré en mai 1998, lorsqu'Adrien Houngbédji a démissionné de son poste de premier ministre. Ce poste avait été créé par Kérékou comme récompense de son soutien électoral. L'amitié de Kérékou pour Séfou Fagbohoun semble durer plus longtemps; cet homme est un des commerçants les plus riches et les plus puissants du pays et il dirige le *Madep* fondé en 1997. Lui aussi aurait soutenu Kérékou dans sa campagne électorales de 1996.

Les forces militaires regroupent 4'800 hommes, en plus des 2'500 hommes faisant partie de la police de sécurité paramilitaire, la gendarmerie. L'armée et les forces de sécurité ont été restructurées en 1990 et bien de leurs fonctions, y compris les tâches de police et de douane, ont passé au contrôle de forces civiles. L'éventualité d'une prise du pouvoir par l'armée a grandement baissé.

6 Situation des droits de la personne⁸

Le gouvernement respecte en général les droits de la personne de ses citoyens et citoyennes. En 1999, il n'y a pas eu de rapports sur des exécutions politiques ou extrajudiciaires par les forces de sécurité. Les cas connus de telles exécutions remontent à 1998. Le ministère public a lancé des enquêtes à leur sujet. Des rapports dignes de foi parlent de mauvais traitements de suspects par la police ainsi que d'arrestations et détentions arbitraires. Le gouvernement a continué de dédommager les victimes de tortures sous le régime militaire de 1972 à 1989. Les plus grands problèmes en matière de droits de la personne relèvent de l'absence de volonté ou de l'incapacité des forces de police d'empêcher des actes de justice sommaire et des lynchages commis par la population, des conditions pénibles de détention, des manœuvres dilatoires de l'administration en ce qui concerne les délits de droit commun, de l'inefficacité et de la corruption de la justice, de la discrimination sociale et de la violence à l'égard des femmes ainsi que des cas d'abus à l'égard des enfants et de la traite des enfants. L'excision continue d'être pratiquée en particulier dans les régions au nord du pays.

Les conditions de détention sont extrêmement dures au Bénin. Les prisons sont surpeuplées et les détenus manquent de nourriture en quantité suffisante et d'installations sanitaires. Certaines améliorations sont intervenues en 1998 avec l'ouverture de trois nouveaux établissements construits avec l'aide internationale. Les visites d'organisations humanitaires dans les prisons ont été autorisées par le gouvernement.

Quelque 75% des détenus se trouvent en détention préventive et attendent leur procès. La constitution garantit l'indépendance de la justice et le gouvernement respecte ce principe de manière générale. Toutefois, l'exécutif exerce une influence considérable sur la justice. Celle-ci travaille lentement dans bien des domaines et se montre corrompible. Cela est favorisé par le manque de formation du personnel, par son bas salaire et par ses mauvaises

⁸ Ce chapitre se base pour l'essentiel sur: U.S. Department of State, 1999 Country Reports on Human Rights Practices, 25 février 2000; Human Rights Watch, World Report 1999; Amnesty International, Rapport annuel 2000.



conditions de travail. Il n'y a pas eu de rapport sur des prisonniers politiques pour l'année 1999.

La liberté d'opinion et d'expression est garantie par la Constitution et généralement respectée par le gouvernement. Il existe plus d'une dizaine de quotidiens privés. Ces journaux relatent librement tous les événements et se montrent souvent critiques à l'égard du gouvernement. Toutefois, leur influence est plutôt mince, car leur diffusion est essentiellement urbaine; la plupart des gens ne savent pas lire, vivent à la campagne et sont informés par le biais de la radio. Une commission autonome d'éthique des médias a commencé à fonctionner en mai 1999. En 1997, des stations locales de radio et de télévision privées ont fait leur apparition mais le gouvernement contrôle et exploite toujours les médias électroniques les plus influents, à l'échelle nationale.

La liberté de réunion et d'association est effectivement garantie par le gouvernement. La liberté de mouvement à l'intérieur du pays et à l'étranger est garantie par la constitution et est reconnue dans la pratique. Toutefois, il subsiste toute une série de postes de contrôle le long des routes, officiellement pour garantir la sécurité des voyageurs, mais qui en fait permettent aux fonctionnaires de se procurer un revenu „supplémentaire“ par le racket.

Les femmes sont exposées à des discriminations sociales étendues. Tel est le cas en particulier dans les zones rurales où elles ont un rôle social inférieur à celui des hommes et exécutent la plupart des tâches pénibles dans les champs. Dans les villes, les femmes dominent le commerce sur les marchés. La loi reconnaît aux femmes les mêmes droits de succession et de propriété qu'aux hommes, mais dans certaines régions, on leur refuse la propriété foncière en raison de la tradition.

Les femmes ont moins de perspectives de formation que les hommes. Elles sont sous-représentées dans les postes du gouvernement et n'occupent que deux des dix-neuf sièges du cabinet de juin 1999. Elles ne sont que cinq sur 83 à siéger au parlement. Cependant la présidence de la Cour constitutionnelle et le plus haut poste judiciaire de l'Etat sont occupés par des femmes.

L'excision n'est pas interdite par la loi. Les enquêtes menées sur l'étendue de cette pratique donnent des indications très variables avec des chiffres allant de 5 à 50%. La majorité des femmes concernées vit dans les provinces du nord alors que l'excision est presque inconnue au sud. Ces dernières années, des ONG locales n'ont cessé de rendre publiquement la population attentive aux risques de ces pratiques et ont été soutenues par le gouvernement dans leurs efforts.

La presse révèle sans cesse de nouveaux cas de traites d'enfants. La plupart des victimes sont envoyées dans des pays comme le Cameroun, le Nigéria, la Côte d'Ivoire et le Gabon avec des promesses de formation et de travail. Ces enfants sont alors contraints à travailler dans les champs dans des conditions proches de l'esclavagisme, voire même à se prostituer.

7 Situation des deux dernières années et situation politique actuelle⁹

Les élections législatives du 30 mars 1999 étaient attendues avec intérêt pour plusieurs raisons: (1) elles devaient servir d'indicateur pour la suite du processus de démocratisation commencé avec succès en 1990; (2) elles devaient permettre de mesurer la popularité du président Kérékou et de son gouvernement, en prévision également des élections présidentielles de 2001; (3) en raison des changements considérables dans le paysage politique des partis au cours de la deuxième législature, on pouvait s'attendre à des changements décisifs dans la composition du Parlement.

Il y avait 35 partis et alliances en lice pour briguer les 83 sièges du Parlement. La préparation, l'organisation, l'exécution et le contrôle des élections avaient été confiés à la *Commission Electorale Nationale Autonome (CENA)*. Cette commission était composée de 23 membres dont 3 émanaient du gouvernement et 15 du Parlement en fonction de sa composition. Elle était présidée par le président de la Commission béninoise des droits de l'homme, Saidou Agban-tou. La composition de la commission électorale ne donna lieu à aucun conflit politique notable.

La participation aux élections fut élevée (72% des électeurs inscrits) et celle des femmes et des personnes âgées fut remarquable. Dans l'ensemble, les élections se déroulèrent de manière pacifique et transparente. A la radio comme à la TV, aucun avantage ne fut accordé aux partis proches du gouvernement dans les communiqués et les partis étaient tous soumis à des temps de parole. Il fut frappant de constater les moyens importants engagés dans la campagne électorale; la limite légale de 3 mio. de FCFA (7'500 CHF) par candidat ne fut respectée que par les partis qui ne disposaient pas de moyens supplémentaires pour leur campagne.

Le résultat des élections montra une opposition renforcée au Parlement, qui disposera même d'une majorité de 42 sièges contre 41 si les quatre députés de l'alliance *Etoile*, dont la position n'est pas clairement définie, votent avec l'opposition. Le bloc fidèle au gouvernement est très divisé alors que l'opposition est principalement constituée de deux partis. Les bases électorales définies régionalement, c'est-à-dire les fiefs électoraux, gardent une signification absolue pour presque tous les partis. Les partis classiques de gauche ne jouèrent plus aucun rôle dans les élections.

Un rapport de la Commission des banques de l'*Union Economique et Monétaire Ouest-Africaine (UEMOA)* de mai 2000 a fait état de grossières irrégularités lors de la vente de la *Société Nationale de Commercialisation des Produits Pétroliers (Sonacap)* au politicien et commerçant Séfou Fagbohoun, ami personnel de Kérékou.¹⁰

En plus de la situation économique difficile, la corruption et la fraude fiscale sont demeurés les problèmes principaux du Bénin en 1999. En juillet, un rapport officiel faisait état d'une somme totale de plus de 100 mio de dollars soustraite entre 1997 et 1999 et de 165 cas connus de détournement de fonds publics.

Malgré les peines sévères prévues et la réintroduction de la peine de mort, la sécurité est précaire au Bénin. La confiance de la population dans les forces de sécurité est limitée et il

⁹ Informations tières pour l'essentiel de: Holger Dix (1999), *Parlamentswahlen in Bénin: Stärkung der Opposition und Festigung der Demokratie*, in: Konrad Adenauer-Stiftung/Auslandsinformationen, 06/99.

¹⁰ Jeune Afrique-L'Intelligent, nos 2066-2067, 15 août 2000, pp. 42-45.



Il y a toujours plus de cas où les particuliers font eux-mêmes la loi. En août 1999, un rapport de police a relevé qu'en l'espace de trois semaines seulement, plus de 25 voleurs ont été brûlés vifs par des groupes d'autodéfense organisés de manière autonome. De nombreux abus ont été attribués à des criminels originaires du Nigéria, du Niger, du Ghana ou du Mali.

Le 13 mars 1999, Monseigneur Isidore da Souza, archevêque de Cotonou, est mort d'une attaque cardiaque. Il est considéré comme l'artisan de la démocratie au Bénin. En février 1990, il était à la tête de la conférence nationale et a ensuite été président du Parlement de transition.

8 Economie et société

En raison de l'économie d'Etat pratiquée au Bénin et de la concurrence grandissante de pays asiatiques, l'importance de la production traditionnellement dominante d'huile de palme s'est fortement réduite depuis les années 1970. Depuis le début des années 1990, la production de coton, passablement encouragée par l'Etat, a représenté le 80% du produit des exportations et le Bénin a pris la tête des exportations de coton en Afrique de l'Ouest, devant le Mali et la Côte d'Ivoire.

Abstraction faite des problèmes politiques, les bailleurs de fonds internationaux – le Bénin finance en tout cas 30% de son budget grâce à des fonds étrangers – sont largement satisfaits de l'évolution économique en 1998 et 1999. Ils ont cependant émis des critiques sur le retard accusé dans les réformes structurelles et dans l'ouverture encore inexistante de tous les secteurs à l'économie privée. Le FMI a autorisé en août 1999 le paiement de 5,1 milliards de dollars supplémentaires dans le cadre du programme de trois ans en vue de faciliter de manière accrue les adaptations structurelles.¹¹ En juillet 2000, la Banque mondiale a annoncé que, dans le cadre de l'initiative concernant l'allégement de la dette des pays les plus endettés (Heavily Indebted Poor Countries), la dette du Bénin serait allégée d'une somme de 460 milliards d'USD.¹²

Le rapport sur le développement mondial de 1999 des Nations Unies a placé le Bénin à la 155e place sur les 174 pays pris en considération. Les pays d'Afrique de l'Ouest encore moins bien placés étaient la Gambie (163e), le Mali (166e), la Guinée-Bissau (168e), le Burkina Faso (171e) et le Niger (173e), alors que la situation était meilleure pour la Côte d'Ivoire (154e), le Sénégal (153e), le Nigéria (146e), le Togo (143e) et le Ghana (133e). Le système sanitaire insuffisant et les mauvaises infrastructures sanitaires continuent de coûter la vie à bien des personnes. Une épidémie de choléra s'est déclenchée en août 1999. Elle tua 13 personnes, alors qu'elle entraîna l'hospitalisation de plus de 300 autres.

En 1978, la mortalité infantile se situait à 122 pour 1'000. La situation s'est améliorée depuis lors pour passer à 88 pour 1'000 en 1998. Le risque des femmes de mourir en couches était estimé à 990 pour 10'000 en 1990. En 1978, l'espérance de vie des hommes était de

¹¹ Les programmes en question font partie de ce qu'on appelle les aides concessionnaires à la balance des paiements en faveur des pays en développement. Il s'agit de prêts à des conditions particulièrement „douces“ (0,5% d'intérêts annuels pour une durée de 10 ans avec 5,5 ans sans obligation d'amortissement). La condition principale est que le pays bénéficiaire doit développer une conception cadre économique d'entente avec le FMI et la Banque mondiale (Poverty Reduction Strategy Paper/PRSP). Le nouveau nom de ces programmes est *Poverty Reduction and Growth Facility*.

¹² Jeune Afrique-L'Intelligent, no 2064, 1er août 2000.



45 ans et celle des femmes de 52 ans. En 1998, elle avait augmenté à 49 ans pour les hommes et à 55 pour les femmes. Le taux de SIDA s'élevait à 2,45% à fin 1999.

9 Conflits

Actuellement, il n'y a pas de situation de conflit déclaré au Bénin, ni dans le pays lui-même, ni dans ses relations avec les pays voisins. Les élections législatives de mars 1999 ont démontré la maturité du système politique mis en place depuis 1989. Les élections présidentielles de 2001 représentent une autre étape importante de cette évolution.

Les problèmes que doit résoudre le pays sont ceux posés par une croissance continue et forte de la population, par une économie peu diversifiée, très dépendante d'un nombre réduit de produits, par le déséquilibre régional entre la côte et l'arrière-pays et par la croissance incontrôlée des villes liée à ce déséquilibre ainsi que par la sécurité précaire dans les campagnes. Ce qui est inquiétant dans ce contexte, c'est que l'Etat ne réussit pas à faire face à ses responsabilités en matière de lutte contre la criminalité et qu'il perd visiblement son monopole dans ce domaine, au profit de milices pivées.

10 Bibliographie

- Afrika-Jahrbücher (diverses années), Rolf Hofmeier (éd.), Institut für Afrika-Kunde Hamburg
- Amnesty International, Rapport annuel 2000
- Christof Hartmann (1999), Externe Faktoren im Demokratisierungsprozess, Opladen
- Dirk van den Boom (1996), Regionale Kooperation in Westafrika, Hamburger Beiträge zur Afrika-Kunde, vol. 50, Hamburg
- Economist Intelligence Unit, Country Report; Country Profile 1999-2000
- Fischer Weltalmanach 2000
- Handbuch der Dritten Welt (1993), Nohlen/Nuscheler (éd.), vol. 4, Benin, pp. 156-171
- Holger Dix (1999), Parlamentswahlen in Bénin: Stärkung der Opposition und Festigung der Demokratie, in: Konrad Adenauer-Stiftung/Auslandsinformationen, 06/99
- Human Rights Watch, World Report 1999
- Internationales Afrikaforum
- Jeune Afrique/L'intelligent
- John R. Heilbrunn (1993), Social Origins of National Conferences in Benin and Togo, in: Journal of Modern African Studies, 31, 2, pp. 277-299
- Lexikon der Dritten Welt (2000), Dieter Nohlen (éd.), Reinbeck près de Hamburg
- Neue Zürcher Zeitung
- Political Handbook of the World 1999, Artur S. Banks und Thomas C. Muller (éd), New York
- Samuel Decalo (1990), Coups and Army Rule in Africa, New Haven/Londres
- U.S. Department of State, 1999 Country Reports on Human Rights Practices, 25 février 2000
- United Nations Integrated Regional Information Network for West Africa/IRIN West Africa